

**DAVID MICHELIS - DOMAINE RENITEO (CÔTE ROANNAISE),  
KONRAD PIXNER - DOMAINE DE L'ACCENT (TERRASSES DU LARZAC) ET  
JUSTINE WITTNER - DOMAINE DE LA ROUGE JOUVENCE (DROME PROVENÇALE),  
LAUREATS DE LA 6<sup>ÈME</sup> EDITION DU CONCOURS VIGNERONS ET TERROIRS D'AVENIR**



©EPerrin

*David Michelis du Domaine Reniteo, vigneron à Ambierle (42) dans la Loire Volcanique remporte le Premier Prix du Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir assorti d'une dotation de 50 000€ pour financer son projet d'installation vigneronne. Le Second Prix et la dotation de 20 000€ ont été attribués à Konrad Pixner du Domaine de L'Accent installé sur les Terrasses du Larzac (Arboras - 34). Le jury composé d'éminents professionnels de la filière vin a également décerné un Prix Spécial à Justine Wittner du Domaine de La Rouge Jouvence (Drôme provençale).*

## Retour sur la 6<sup>ème</sup> édition

Initié à l'automne 2021, la 6<sup>ème</sup> édition du Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir organisé par AdVini, l'Institut Agro Montpellier et l'Institut Agro Fondation s'est clôturé mercredi 16 mars 2022.

Six projets d'installation vigneronne, sur la cinquantaine de dossiers reçus jusqu'au 31 décembre 2021, ont été sélectionnés par les organisateurs du concours. Ils ont ensuite été accompagnés par six groupes d'élèves ingénieurs en option viticulture - oenologie de l'Institut Agro Montpellier. Les étudiants en dernière année d'études ont occupé un véritable rôle de consultant. Au terme d'une journée d'observation et de diagnostic, ils ont aidé les candidats à structurer leur projet tout au long du mois de février avant le séminaire de

préparation au Grand Oral.

Candidats et étudiants ont été réunis au Mas Neuf (Vignobles Jeanjean), mardi 15 mars 2022, pour une journée de coaching intensif par dix experts de la filière vin. Recrutés parmi les professeurs de l'Institut Agro Montpellier membres de l'IHEV et les cadres d'AdVini, ces professionnels ont challengé les candidats ou confirmé leur choix sur des sujets aussi variés que l'ampélographie, la viticulture, la gestion d'entreprise ou la stratégie commerciale.

Les candidats préparés ont ensuite soutenu leur projet mercredi 16 mars devant un jury composé de neuf représentants des métiers de la filière viticole.

## Un jury éminent représentatif de la filière vin



©EPerrin

Un jury composé de professionnels de la filière vin, rejoints par les lauréats du Premier Prix de la 5<sup>ème</sup> édition du concours, s'est réuni pour départager les six projets en compétition mercredi 16 mars 2022. Il réunissait (de gauche à droite) :

- **Hervé Hannin** – L'Institut Agro Montpellier
- **Philippe Faure-Brac** – Meilleur Sommelier du Monde 1992 et Président de l'Union de la Sommellerie Française
- **Guillaume Puzo** – journaliste bettane+desseauve
- **Stéphane Derenoncourt** – Derenoncourt Consultants
- **Fabien Castelbou** – Chambre d'Agriculture de l'Hérault
- **Pascal Julien** – Crédit Agricole
- **Antoine Leccia** – Président du Directoire d'AdVini
- **Jenia Vasiljeva et Thibaud Vermillard**, lauréats du Premier Prix de la 5<sup>ème</sup> édition du Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir

## 3 nouveaux lauréats du Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir



©EPerrin

**David Michelis du Domaine Reniteo, situé à Ambierle (42) en Côte Roannaise est le vainqueur du Premier Prix du Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir.**

Il remporte une **dotation de 50 000 €** pour l'aider dans son développement et rejoindra le Jury de la 7<sup>ème</sup> édition du Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir.

### David Michelis – Domaine Reniteo

Après une première carrière bien remplie dans le secteur culturel, David Michelis décide en 2016 de changer de vie et de se consacrer à ce qui n'est alors qu'une passion : le vin ! Il se forme à Dijon (Master CIVS et Institut Jules Guyot), avant de rejoindre le chai d'Yves Cuilleron en 2018. Cette rencontre sera déterminante et l'amènera, après avoir dirigé la Fédération Nationale Terra Vitis de 2019 à 2021, à se lancer à la tête de son propre domaine.

C'est chose faite en avril 2021 : David reprend les 8 hectares de vignes d'une figure locale de la Côte Roannaise et fonde le Domaine Reniteo, dont le nom latin symbolise la renaissance ! Conversion du domaine à l'agriculture biologique, préservation et sélection massale de vieilles vignes, notamment de Saint-Pierre Doré (un cépage traditionnel de l'Allier quasiment disparu), diminution de l'empreinte carbone et projet d'oenotourisme... David a la tête pleine de projets pour faire rayonner ce terroir d'avenir.

**Son utilisation de la dotation ? La plantation de 2 ha de vignes d'ici à 2023 et rénovation de la cuverie du domaine.**



©EPerrin

**Konrad Pixner du Domaine de l'Accent situé à Arboras (34) sur les Terrasses du Larzac, remporte le Second Prix du Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir et une dotation de 20 000 €.**

### **Konrad Pixner - Domaine de l'Accent**

Konrad Pixner, diplômé de l'EuroMaster Vinifera de l'Institut Agro Montpellier, titulaire d'un Doctorat et globe-trotteur, s'installe en 2017 dans le Languedoc. Il quitte ses montagnes du Tyrol italien pour les Terrasses du Larzac et acquiert 4 ha de vignes en friche qu'il réaménage, à la main. Petit à petit, le domaine, conduit en agriculture biologique, s'agrandit, et atteindra 18 ha en production en 2022.

Ce changement d'échelle lui permet de mécaniser en partie sa viticulture et de créer deux emplois, une fierté pour ce vigneron passionné par la transmission de son savoir-faire et qui déjà, finançait ses études en donnant des cours en lycée viticole.

**Son utilisation de la dotation ? A l'étroit et en colocation dans un local loué auprès de la Mairie d'Arboras, Konrad utilisera sa dotation pour la construction d'un chai éco-responsable. A terme, il a pour ambition de le transformer en lieu de vie et de partage pour transmettre ses bonnes pratiques et créer une dynamique d'innovation sur son territoire.**

**Face à l'excellence des projets soutenus, le jury du Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir a choisi d'attribuer un Prix Spécial et récompense la cadette de la compétition. Justine Wittner du Domaine de La Rouge Jouvence en Drôme Provençale reçoit une dotation de 10 000 € pour l'accompagner dans le développement de ses projets.**



©EPerrin

### **Justine Wittner - Domaine de La Rouge Jouvence**

Justine Wittner et son conjoint fondent le Domaine de La Rouge Jouvence en 2020 alors qu'ils sont encore tous les deux étudiants à l'école de Changins (Suisse). Situé à La-Baume-de-Transit dans la Drôme Provençale, ce domaine au nom poétique et évocateur, cache une profusion d'activités portées par deux jeunes entrepreneurs aux idées affirmées, dotés d'une conscience aiguë des enjeux environnementaux d'aujourd'hui.

Ils conçoivent leur travail de vignerons comme faisant partie d'un tout et pratiquent avec enthousiasme la polyculture (maraîchage, élevage de poules pondeuses, lavande...). Cette approche holistique leur garantit une diversification de leurs productions et une plus grande résilience de l'ensemble de leur système.

**Son utilisation de la dotation ? La plantation de 2 ha de vignes supplémentaires sur des terroirs d'altitude (600m) particulièrement adaptés au contexte du changement climatique.**

## Un nouveau partenaire

La remise des prix du Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir a été l'occasion pour AdVini, l'Institut Agro Montpellier et sa Fondation d'annoncer l'**arrivée d'un nouveau partenaire pour la prochaine édition du concours : le Crédit Agricole**. Sa participation permettra d'amplifier et de passer une nouvelle étape pour le développement de cette initiative porteuse de sens et inscrite dans l'accompagnement du renouveau de la viticulture.

**Les appels à candidatures et règlement du concours de la 7<sup>ème</sup> édition seront communiqués en septembre 2022.**

## A propos du Concours Vignerons et Terroirs d'Avenir

Ce concours a pour ambition de favoriser l'installation de jeunes vignerons dans des terroirs français d'exception. AdVini, l'Institut Agro Montpellier et l'Institut Agro Fondation souhaitent ainsi encourager le développement de l'activité viticole en soutenant des projets respectueux de l'environnement mettant en lumière des Hommes, un terroir et des traditions.

### Ce concours a trois vocations :

- **Sociétale** : aider de jeunes entrepreneurs à s'installer durablement en tant que vignerons
- **Patrimoniales** : préserver l'activité viticole sur des terroirs parfois menacés, ayant un fort potentiel qualitatif et une histoire.
- **Pédagogique** : contribuer à la formation des élèves ingénieurs agronomes de l'Institut Agro Montpellier. Les étudiants travaillent en groupes avec les vignerons pour les accompagner dans leurs questionnements et la préparation du concours.

Ce concours est doté à chaque édition d'une enveloppe de 70 000 €, répartie en deux prix de 50 000 € et 20 000 €, et d'un accompagnement des lauréats. Il est organisé sous l'égide de l'Institut Agro Montpellier et sa Fondation.

L'accès au concours est gratuit et réservé aux moins de 40 ans ayant un projet d'installation ou de développement de leur domaine avec une activité viticole exercée à titre principal.

## Contacts presse

**ADVINI**  
DES VIGNOBLES, DES HOMMES, L'ÉMOTION

Chloé Perinet  
Responsable communication  
chloe.perinet@advini.com  
01 55 37 28 08  
06 42 79 76 80

 L'INSTITUT  
agro Montpellier

 L'INSTITUT  
agro Fondation

Ghyslaine Besançon  
Responsable communication  
ghyslaine.besancon@supagro.fr  
04 99 61 27 30  
06 66 00 05 69

